

transporter par le pipe-line transalaskien et par pétrolier jusqu'en Californie, est quelque chose de bien différent. Ce qui nous préoccupe et ce qui préoccupe les gens de la côte ouest, c'est le risque de pollution des littoraux canadien et américain, surtout dans l'étroit couloir qu'emprunteraient les pétroliers.

M. Woolliams: Monsieur l'Orateur, puis-je poser une autre question supplémentaire? Le gouvernement me semble avoir accepté comme un fait accompli que la route choisie sera le pipe-line transalaskien et n'avoir pas fait clairement connaître la position du Canada au gouvernement des États-Unis. Avez-vous bien fait valoir auprès des États-Unis la meilleure façon de transporter ce pétrole du point de vue de l'écologie et de la pollution? En avez-vous tenu compte ou avez-vous dit que nous avons une solution de rechange et l'avez-vous exposée?

M. l'Orateur: A l'ordre. Nous allons supposer que la question s'adressait à la présidence; le ministre devrait être autorisé à répondre.

L'hon. M. Sharp: Monsieur l'Orateur, j'ai dit à quel point je m'opposais à ce que des pétroliers naviguent dans l'étroit couloir du détroit Juan de Fuca et du détroit de Géorgie.

[Plus tard]

M. Woolliams: D'après les propos du ministre, je crois comprendre qu'une décision n'a pas encore été prise. En attendant, le ministre est-il disposé à préciser la position du gouvernement canadien sur la méthode et la route que choisirait le gouvernement, étant donné qu'un des ministres des États-Unis a déclaré ne pas connaître l'attitude du Canada?

L'hon. M. Sharp: Monsieur l'Orateur, ce n'est pas parce que je ne me suis pas exprimé clairement.

LE PROJET DE PIPE-LINE TRANSALASKIEN—LA POURSUITE DES ENTRETIENS CANADO-AMÉRICAINS

M. Randolph Harding (Kootenay-Ouest): Une question supplémentaire. Les représentants du Canada ont-ils demandé de nouveaux pourparlers sur cette route des pétroliers et les États-Unis y ont-ils consenti?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Oui, monsieur l'Orateur. Nous avons demandé de reconsidérer toute décision que—je ne devrais pas dire reconsidérer, car la décision n'a pas été prise. Je me reprends. Nous avons demandé de tenir compte des graves risques de pollution avant d'en arriver à une décision quelconque sur le mouvement des pétroliers dans le bras de mer que mon collègue, le ministre de l'Environnement, appelle «la mer intérieure du Canada». Le secrétaire d'État des États-Unis a alors répliqué qu'il y avait d'autres eaux où les mouvements de pétroliers en direction de ports canadiens risquaient peut-être de polluer le milieu américain et il nous a demandé si nous serions disposés à accepter une étude non seulement sur les bras de mer au large de la côte ouest, mais également sur ceux de l'Atlantique, et j'ai répondu oui.

M. Harding: Comme les Américains vont sans doute prendre très bientôt une décision au sujet de la meilleure route des pétroliers le long de la côte ouest, le ministre nous dirait-il si on a fixé une date pour les entretiens dont il vient de parler?

L'hon. M. Sharp: Monsieur l'Orateur, le secrétaire Rogers m'a promis une réponse d'ici une semaine.

LE TRANSPORT DE PÉTROLE PAR WAGONS-CITERNES ET LES ENTRETIENS CANADO-AMÉRICAINS

M. W. M. Howe (Wellington-Grey-Dufferin-Waterloo): J'ai une question supplémentaire pour le secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Étant donné que le CN inaugure le premier train-bloc de pétrole entre Montréal et Douglas Point, en Ontario, et qu'on fait actuellement des études sur la possibilité de transporter du pétrole de l'Alaska par trains-blocs, a-t-on tenu des discussions avec les autorités américaines sur l'utilisation de cette méthode pour le transport du pétrole de l'Alaska?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Pas au cours de mes discussions avec M. Rogers.

M. l'Orateur: Le député de Prince Edward-Hastings.

M. Woolliams: J'aimerais demander au ministre...

M. l'Orateur: A l'ordre. La présidence a donné la parole au député de Prince-Edward-Hastings.

* * *

LA POLLUTION

GRANDS LACS—L'ALLOCATION DE CRÉDITS À LA COMMISSION MIXTE INTERNATIONALE

L'hon. George Hees (Prince Edward-Hastings): Venedredi, en faisant le point des discussions de Washington, le ministre de l'Environnement nous a exposé certaines des tâches très importantes que les gouvernements canadien et américain ont confiées à la Commission mixte internationale en vue de permettre à ces deux gouvernements de commencer à dépolluer les Grands lacs. A-t-on assuré à la Commission mixte internationale que les frais de ces travaux importants seront assumés par les deux gouvernements, afin de lui permettre de s'en acquitter?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Le comportement du gouvernement canadien vis-à-vis de la Commission mixte internationale est absolument irréprochable. J'ai assuré à son président que si de nouvelles responsabilités lui étaient assignées, le gouvernement demanderait au Parlement de voter des crédits qui permettraient à la Commission de faire face à ses dépenses. Nous avons également exhorté les États-Unis, qui n'ont pas aussi vigoureusement appuyé la Commission mixte internationale que le Canada, d'en faire autant.

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député accepterait-il que nous passions bientôt à un autre sujet pour revenir ultérieurement à celui-ci? Je rendrai la parole au député de Prince Edward-Hastings dans un instant.